



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED BUR.86/1



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

11 juillet 2018
Original : Anglais

86^e réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Réunion extraordinaire
Téléconférence, 11 juillet 2018

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE
Athènes, 2018

Ordre du jour provisoire

Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la réunion (13 h 30, heure d'Athènes)
Point 2 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux (13 h 30 - 13 h 45)
Point 3 de l'ordre du jour	Nomination par Monaco d'un Membre suppléant au Comité de respect des obligations (13 h 45 - 14 h 45)
Point 4 de l'ordre du jour	Questions diverses (14 h 45 - 15 heures)
Point 5 de l'ordre du jour	Conclusions et recommandations (15 heures - 15 h 30)
Point 6 de l'ordre du jour	Clôture de la réunion (15 h 30)